

Saint-Maurice-Navacelles

Servitudes attachées à la protection des eaux potables (L. 1321-2 et R. 1321-13 du Code de la santé publique) et des eaux minérales (L.1322-3 à L. 1322-13 du Code de la santé publique)

AS - Canalisation d'assainissement

AS - Canalisation d'alimentation en eau potable

Monuments historiques (loi du 31 décembre 1913)

AC1 - Monument historique

AC1 - Périmètre des abords

Monuments naturels et sites

AC2 - Site classé

AC2 - Site inscrit

Patrimoine architectural et urbain

ACA - Zones de protection du patrimoine architectural et urbain et paysager (L.642-1 et L.642-2 du Code du patrimoine)

Voies ferrées

T1 - Passage d'une ligne ferroviaire

T1 - Assiette de passage d'une ligne ferroviaire

Servitudes attachées à la protection des eaux potables (L. 1321-2 et R. 1321-13 du Code de la santé publique) et des eaux minérales (L.1322-3 à L. 1322-13 du Code de la santé publique)

ASI - Périmètre de protection AEP immédiat

ASI - Périmètre de protection AEP rapproché

ASI - Périmètre de protection AEP dégagé

Energie

Bande de SUP1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution

I4 - Servitude relative au passage de canalisations électriques

I4 - Assiette de canalisation électrique

Plans de prévention des risques naturels prévisibles établis en application de l'article L.562-1 du CE

PM1 - Plan de prévention des risques inondation

PM1 - Plan de prévention des risques mouvements de terrain

Télécommunications

PT2 - Servitude protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles (L.584 à L.585 et R.21 à R.26 du Code des postes et des communications électroniques)

Sécurité publique

PR2 - Servitude autour des installations classées pour la protection de l'environnement et sur des sites pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières (généralement)

PM2 - Servitudes autour des installations classées pour la protection de l'environnement et sur des sites pollués, de stockage de déchets ou d'anciennes carrières (assiette)

Bâti

Parcelle

